



Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La Régie intermunicipale de transport Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (REGIM) a pour mission d'organiser les services de transport collectif sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle a également la responsabilité d'offrir le service à tous les types de clientèle afin d'accroître la mobilité de la population. Elle regroupe six municipalités régionales de comté (MRC) et permet de relier les municipalités sur un territoire d'environ 700 kilomètres de routes. Depuis sa création en 2011, la REGIM apparaît de plus en plus comme une référence au Québec en matière de mobilité des personnes.

Projet

Hubs de mobilité durable en GIM - Infrastructures pour le changement de pratiques en transport

Résumé

Le projet Hubs (carrefours) de mobilité durable vise à réunir physiquement et virtuellement l'offre de mobilité durable afin de la rendre plus accessible aux communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Grâce à une approche de recherche-action participative (RAP), un plan de mobilité durable sera réalisé en sollicitant la mobilisation des acteurs locaux dès les premières étapes de la démarche.

Six carrefours de mobilité durable seront ainsi créés, soit un par MRC. En plus de ces lieux stratégiques de mobilité durable, les citoyens pourront utiliser un guichet électronique unique de mobilité qui facilitera l'accès aux modes de transport durables tels que le transport en commun, l'autopartage, le covoiturage, le vélopartage et les services liés à l'électrification des transports.

Des outils seront conçus afin de renforcer les capacités de gouvernance des élus et des employés municipaux en matière de mobilité durable. Les activités de formation et de concertation organisées contribueront à sensibiliser les acteurs locaux à l'importance d'adopter de nouvelles habitudes en matière de mobilité, notamment en raison de l'impact important du secteur des transports sur les changements climatiques.

Saviez-vous que?

Au Québec, les transports collectifs régionaux en milieux ruraux font face à plusieurs défis de taille. L'amélioration des conditions de transport au sein des espaces ruraux s'avère notamment nécessaire dans une perspective d'équité et de participation sociale. Dans un contexte où le vieillissement de la population et l'exode rural des jeunes s'accentuent, il devient essentiel d'offrir des alternatives pour permettre aux personnes qui ne possèdent pas de voiture d'accéder aux services de la communauté, notamment en matière de santé et de loisirs, de même qu'aux lieux d'emploi et d'éducation.

> Tiré du Cadre d'intervention en transport collectif régional, ministère des Transports (2018). https://www.transports.gouv. qc.ca/fr/ministere/role_ministere/ DocumentsPMD/PMD-08-cadreintervention.pdf

Principaux partenaires

- MRC Avignon
- MRC Bonaventure
- MRC La Côte-de-Gaspé
- MRC La Haute-Gaspésie
- MRC Le Rocher-Percé
- MRC Les Îles-de-la-Madeleine
- CIRADD

Aide financière accordée 552 758 S sur 837 198 S

Durée 2020-2023

Pour en savoir plus
Mariline Lamy-Poirier
Coordonnatrice au développement
et aux communications
mariline.lamy-poirier@regim.info



